De

LA DANSE

CONSIDÉRÉE

Sous le rapport de l'Éducation ;

Par J. Faget,

PROFESSEUR ET PREMIER DANSEUR DE SOCIÉTÉ,

Auteur d'un ouvrage sur la Danse Théâtrale tant ancienne que moderne, et principalement de la Danse de Société, publié à Paris en 1825 ; Membre correspondant de la Société des Arts de Paris, et de la Société Philomathique de Bordeaux.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

Les bons principes de la danse sont au corps ce que la bonne lecture est à l'esprit.

SE DÉLIVRE GRATIS CHEZ L'AUTEUR, RUE DU PUITS DE BAIGNE-CAP, N.° 19, MAISON DE M. CASTELAIN, BIJOUTIER.

1827

G

AVERTISSEMENT.

M. Faget aura l'honneur de prévenir les parens qu'il s'occupe de son art depuis vingt ans, et qu'il a pris cette profession par goût, n'ayant cessé de recevoir des leçons que depuis son retour de la capitale. Ses premiers maîtres ont été MM. Rozier, Denoreux et Dumaine, de Bordeaux; ce dernier lui a donné des soins pendant huit ans.

Ayant été passer quelques années à la capitale, il s'est perfectionné à la classe des célèbres Coulon et Vestris. Les premiers chorégraphes de France, Gardel, Blache père et le classique Albert, lui ont donné d'utiles conseils qu'il met chaque jour à profit.

M. Faget prévient les parens qu'il a une classe de danse pour les jeunes gens. Les réunions avec les dames ont lieu avant le carnaval, et se terminent toujours par trois brillans bals. S'adresser tous les soirs rue du Grand-Cancera, N.° 10, vis-à-vis M. Paul-Vigne.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT, PAR LE MÊME AUTEUR:

Méthode ou *Théorie sur la danse de société*, avec gravure dessinée par l'auteur.

Introduction.

Mon seul désir, en offrant cet opuscule aux mères de famille, ou aux institutrices qui sont chargées de l'éducation des enfans, a été seulement d'établir quelques principes utiles et agréables que l'on doit à l'art de la danse, l'un des premiers ornemens de la société. Cet art doit faire partie de l'éducation. Trop heureux si je puis prémunir l'inexpérience des personnes contre les écarts du faux goût, et perfectionner une étude qui fait mon entière occupation.

« La danse a créé la politesse, l'urbanité, le « bon ton, l'élégance des manières. En effet, sa- « voir se présenter dans une réunion avec grâce, « saluer avec décence, parler à quelqu'un d'un « ton affable, recevoir et offrir quelque chose « avec aisance, s'asseoir et se lever sans roideur « et sans embarras, enfin se préserver de cet air « timide qui nous expose au reproche de fai- « blesse ou d'ignorance, que l'amour-propre

« d'autrui ne nous pardonne jamais : voilà ce
« que le monde civilisé doit à notre art. Cette
« vivacité, qui entretient les relations sociales, a
« besoin d'être tempérée et réduite au ton de
« l'enjoûment : sans cette heureuse modération,
« elle dégénère en étourderie, et conduit trop
« souvent à l'incivilité. »

DE LA DANSE,

CONSIDÉRÉE

SOUS LE RAPPORT DE L'ÉDUCATION.

CHAPITRE PREMIER.

DU MAINTIEN, DE LA MANIÈRE DE MARCHER ET DE FAIRE LA RÉVÉRENCE.

Les personnes qui désirent faire l'éducation des enfans, doivent porter entièrement leur soin sur le maintien, avant que les enfans contractent, par imitation, des habitudes vicieuses que souvent le temps ne peut détruire. La plante du pied est la vraie base sur laquelle porte tout le poids du corps; c'est la ceinture qui renferme l'aplomb et facilite l'exécution du maintien. On ne peut être bien placé sans être ferme sur ses reins; si on les abandonne, il est impossible que le corps soit droit: on perd à chaque instant le centre de gravité, et l'équilibre ne se retrouve plus qu'après des efforts et des contorsions qui ôtent au maintien tout son agrément. On doit être bien assis

sur ses hanches, montrer sa poitrine à découvert par l'effacement des épaules et la position de la tête un peu en arrière. Le visage, miroir fidèle de l'ame, doit peindre cette douce gaîté qui donne tant de charme aux jeunes personnes bien élevées. Lorsqu'une demoiselle commencera à marcher, on doit avoir soin d'exiger autant que possible que son corps soit d'aplomb et qu'il ait une attitude décente. On doit également s'abstenir de faire précipiter sa marche, ni de laisser tomber les bras; on les lui fera tenir près d'elle, les coudes pliés, l'avant-bras et la main tournés devant elle, les pieds étant placés à la première position, un peu tournés en dedans pour découvrir et prêter à la jambe une bonne forme. On lâchera un genou qui se tendra aussitôt en portant le pied à la quatrième position en avant; le corps se portera ensuite dessus, et l'autre jambe restée en arrière on la passera à la première position, lâchant aussi le genou qui se tendra également en portant le pied à la quatrième position en avant, en posant la pointe la première et le talon légèrement pour donner de la souplesse à la marche et de la grâce dans tout le corps.

Pour marcher en arrière, le corps étant toujours bien placé, on lâchera un genou qui se tendra en portant le pied à la quatrième position en arrière. Le corps se posant consécutivement

dessus, on ramènera la jambe restée en avant, la pointe du pied basse ; lâchant le genou, on passera à la première position, continuant cette marche en arrière. On aura soin de faire faire continuellement ces exercices.

Pour apprendre à faire la révérence à une jeune demoiselle, on aura soin qu'elle ait un air modeste, en lui faisant baisser les yeux. L'on fera dégager un pied en le portant à la quatrième position en arrière, le corps devant se placer au milieu des deux jambes, qui plieront également aussi bas que l'on pourra, afin d'obtenir par un moëlleux continuel beaucoup de grâce. Lorsqu'on se relèvera, on aura soin de faire un mouvement peu sensible mais gracieux dans le corps, et on rapportera le pied de derrière en troisième position pour conserver son aplomb.

On fera exécuter cette révérence doucement et continuellement des deux jambes.

Je terminerai ce premier chapitre en recommandant le *menuet* (1) comme le seul moyen

---

(1) M. Faget se chargera d'enseigner le *Menuet de la Reine*, la *gavotte de Vestris*, et sa nouvelle danse qui est à la mode dans la Capitale (qu'il a créée en 1822). Cette danse est simple, mais gracieuse.

« Je dois faire observer ici que beaucoup de jeunes personnes « de la société font la parodie de cette danse : aussi regardé-je « comme un devoir de faire connaître aux parens qui me fe-

d'acquérir et de conserver le maintien le plus noble et le plus gracieux. Quoique rejeté par presque tous nos danseurs modernes, et même par les professeurs (1), les premiers parce que le menuet est le moins gai de tous les genres de danse, les seconds parce que le plus souvent ils en ignorent les élémens, le menuet n'en est pas moins une danse aimable, décente et polie, qui demande un talent particulier. Sa noble et élégante simplicité exige que la personne qui l'exécute connaisse à fond les principes de la danse et déploie toutes les grâces du maintien. La lenteur de son mouvement donne le temps à l'attention d'approfondir les principes d'une manière sûre, et au corps celui de se développer et de se dessiner avec autant de méthode que de goût. C'est là, en un mot, que l'on peut acquérir plus facilement l'aplomb et la précision.

L'Espagne et les colonies espagnoles ont adopté ce genre de danse, qui va très-bien avec la gravité de ce peuple, et qui contribue peut-être à

« ront l'honneur de m'appeler pour leurs enfans, que ma ma-
« nière d'enseigner ne ressemble en aucune manière à celles
« de quelques professeurs qui ne méritent nullement la confiance
« qu'on leur accorde. »

(1) Il n'y a guère que les artistes attachés au théâtre qui enseignent cette danse.

donner aux femmes de ces contrées l'air noble et imposant qui les caractérise.

CHAPITRE II.

DE LA MANIÈRE DONT UNE JEUNE PERSONNE DOIT SE COMPORTER DANS LES RUES ET A LA PROMENADE.

On aura soin de marcher selon que nous l'avons déjà démontré, le corps toujours dans une bonne contenance, en réglant sa marche suivant celle de la société avec qui l'on est. La marche est ordinairement posée. Si l'on est plusieurs personnes de front, on cèdera toujours la place du milieu aux personnes plus âgées. Il ne faut point s'approcher trop près des personnes, ni s'en éloigner, afin de pouvoir entendre si elles vous parlent, et pour qu'elles ne soient point obligées de trop élever la voix. Si, dans la rue, on est contraint de faire la révérence, on la fera en s'inclinant, et en observant toujours beaucoup de décence. Une demoiselle ne doit jamais regarder personne avec affectation, ni s'arrêter pour parler, à moins qu'elle n'y soit obligée par condescendance ou par égards ; alors elle s'arrêtera le moins longtemps possible, en faisant une révérence ou en s'inclinant.

CHAPITRE III.

MANIÈRE D'ENTRER DANS UN SALON ET D'EN SORTIR.

Lorsqu'une jeune personne se présente seule pour entrer dans un salon, on se fait ordinairement annoncer ou entendre. Après avoir obtenu la permission d'entrer, on le fait posément en faisant deux ou trois pas pour se placer devant la personne que l'on veut saluer; on fait une révérence comme nous l'avons déjà indiqué. Lorsqu'on voudra se retirer, on aura soin de faire la révérence et de marcher en arrière quelques pas, et près de la porte on fera de nouveau la révérence.

Lorsqu'on est plusieurs dames pour entrer dans un appartement, on doit toujours céder le pas aux personnes plus âgées; si on vous oblige à entrer la première, on le fait par condescendance. Étant entrée dans la première pièce, on se range de côté à son passage, en s'inclinant devant la personne; si elle persiste à ce que l'on continue d'entrer la première, on le fait aussitôt, et, arrivé au lieu destiné, on se place de côté pour faire la révérence à son passage. Pour sor-

tir, on fait la révérence comme nous l'avons déjà démontré. Si une jeune personne a besoin d'obtenir une audience, elle aura soin de se faire annoncer et de conserver un maintien décent. S'il faut attendre dans une pièce voisine de celle où est la personne à qui l'on a à faire, on devra s'incliner devant les personnes qui pourraient s'offrir à la vue; et lorsqu'on aura la permission de se présenter, on fera quelques pas et on fera une profonde révérence. Si l'on a quelque chose à remettre, en relevant le salut on lèvera en même temps le bras droit que l'on arrondira, duquel l'on tiendra ce que l'on a à présenter, en observant de l'offrir avec grâce; si l'on n'a qu'à parler, après avoir été entendu, on fera également la révérence à la quatrième position en arrière, continuant de marcher dans cette position pour se retirer, et on répètera la révérence avant de sortir.

CHAPITRE IV.

MANIÈRE DE SE PRÉSENTER DANS UNE BRILLANTE RÉUNION.

Lorsqu'une jeune personne se présentera dans une réunion, elle entrera en marchant posément,

selon le sens qu'il faudra prendre pour se placer devant le maître de la maison; elle fera une profonde révérence pour donner plus d'élégance et marquer plus de respect, ayant soin d'avoir ses bras placés gracieusement. Après avoir fait la révérence, on fera un dégagé de seconde fausse position, afin de se tourner de manière à faire la révérence aux personnes qui sont placées autour du salon, promenant en même temps par un léger mouvement de tête ses regards vers toute la société. Lorsqu'on se rendra à la place qui vous est destinée, dès que vous y serez arrivée, vous vous inclinerez vers ceux qui seront près de vous, comme signe d'un rapprochement particulier, en s'asseyant avec précaution, afin de n'incommoder personne. Étant assis sur le bord d'une chaise ou d'un fauteuil, on tiendra les jambes droites, les talons joints, les pieds un peu en dehors, le corps droit, la tête haute, les bras contre soi et pliés de façon que l'avant-bras tourne en avant, et les mains posées sur soi, lesquelles on aura soin de ne faire gesticuler qu'avec beaucoup de modération. L'on observera surtout un maintien modeste, et qui est une preuve d'une éducation soignée qu'on a su mettre à profit. Ce même maintien s'observera lorsqu'on sera à table, ne s'en approchant ni ne s'en éloignant trop, tenant les bras près de soi, on passera seulement

les poignets sur la table. En se rendant à sa place désignée, on s'inclinera vers les autres personnes avant de s'asseoir.

CHAPITRE V.

MANIÈRE DE SE PRÉSENTER ET DE SE COMPORTER DANS UN BAL.

Lorsqu'une demoiselle se présentera pour entrer dans un bal, s'il n'est point commencé et que la société soit assemblée, l'on suivra la même règle comme nous l'avons déjà démontré pour une grande réunion; si, au contraire, le bal est commencé, on se placera le mieux possible pour faire la révérence à toute la société. Après la contre-danse, on ira se présenter à la dame de la maison si on ne l'a point saluée.

Lorsqu'un cavalier viendra demander à danser à une dame, si elle n'a point promis il serait malhonnête de le refuser; car il est sensé que, dans une société choisie, les personnes qui la composent sont d'un mérite égal. Étant toutes invitées par le maître de la maison, ce serait une insulte qu'on ferait à ce dernier. Mais si, par hasard, il arrivait qu'on eût refusé, il ne faut point

danser de toute la soirée; parce qu'ayant offensé la personne qui vous a prié, on s'exposerait, en dansant avec un autre cavalier, à de grands désagrémens. Lorsque le cavalier viendra chercher sa danseuse, elle présentera la main gauche pour se placer à la droite du cavalier. Les personnes qui composent la quadrille devront se saluer réciproquement. Il faut qu'une jeune personne conserve un maintien décent; qu'elle n'affecte point de trop regarder, en dansant, son cavalier; que sa conversation soit modérée, à moins qu'elle ne connaisse la personne, et encore faut-il qu'elle s'observe beaucoup; de ne point avoir un rire forcé, surtout d'élever peu la voix. Il faut que la danse d'une jeune demoiselle soit légère, mais très-gracieuse. Généralement les demoiselles ont peu de chose à faire pour arriver à un degré de supériorité, pour peu qu'elles aient de la bonne volonté; un maître attentif en fait aisément dans un an de leçons de charmantes danseuses.

On peut le dire avec vérité; la contre-danse est le véritable triomphe des dames (1) : c'est

---

(1) On ne danse plus aujourd'hui en société que la contre-danse; encore, pour achever d'éclipser le peu qui reste d'agréables danseurs et danseuses, on quadruple les quadrilles : il en résulte qu'on ne fait que marcher au lieu de danser. Presque

là qu'elles peuvent développer avec avantage toutes les grâces inimitables dont la nature a doué leur sexe. Quel exercice leur est plus favorable ? Dans quelle habitude de la vie peuvent-elles faire éclater davantage le charme de leur physique et tout ce que leur enjoûment a de piquant et de gracieux ?

Bordeaux renferme un grand nombre de

---

toujours les cavaliers se heurtent contre les dames, et à peine a-t-on assez de place pour débrouiller péniblement la figure de la contre-danse que joue l'orchestre. Si, au lieu de vouloir danser tous à la fois, les danseurs consentaient à figurer chacun à leur tour, une contre-danse à seize pourrait, bien exécutée, présenter à l'œil du spectateur le tableau d'un petit corps de ballet; mais il est difficile de rencontrer seize personnes qui sachent exactement les figures, et pour peu qu'il se trouve un cavalier qui ne sache ni danser, ni marcher, il en résulte une confusion désagréable.

La contre-danse à huit, qui est aujourd'hui tout à fait tombée en désuétude, avait le double avantage de permettre à chaque danseur et à chaque danseuse de développer un talent facile et de ne jamais tronquer les figures. On évitait le choc, les froissemens et une foule d'autres inconvéniens que la contre-danse à seize entraîne trop souvent. Une société tout entière s'amusait alors à voir exécuter une quadrille par des danseurs trop heureux de s'amuser eux-mêmes en servant à l'agrément des autres; mais la mode en a autrement décidé. De tels arrêts, pour être décisifs aujourd'hui, ne sont pas pour cela irrévocables. Espérons qu'une heureuse innovation nous rendra la *contre-danse à huit* et d'aimables danseurs gour l'exécuter.

danseuses de société qui en font les délices.

Je terminerai ce dernier chapitre en faisant observer que j'ai eu seulement le désir d'être agréable aux personnes qui désirent elles-mêmes élever leurs enfans; que j'ai puisé dans la nature ces principes; que je les ai combinés avec les besoins de la bonne société. C'est en observant ces règles prescrites par l'usage et la politesse qu'on se rend utile et agréable, et qu'on obtient cette estime et cette considération que l'on doit rechercher dans tous les temps et dans toutes les occasions. L'expérience démontre que les jeunes personnes bien élevées obtiennent ces égards, ces sentimens d'affection de l'ame qui sont la récompense et le prix d'une bonne éducation, tandis que l'on n'a que de l'indifférence et presque du mépris pour ces jeunes personnes volages et inconsidérées qui affectent de méconnaître les règles de la civilité.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE
1

Bordeaux. Imprimerie de R. Laguillotière et Compagnie,
rue du Grand-Cancera, N.° 17.